Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-212202568-20260309-20260304DELIB13-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE QUEMPER-GUEZENNEC

EN DATE DU 04 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatre-mars, à dix-sept heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gilbert LE VAILLANT, Maire.

Membres en exercice : 15

Etaient Présents : Gilbert LE VAILLANT, Serge LE GOFF, Annie LE GOFF, Jean-Paul LE CALVEZ, Jean-Marc LE SAINT, Alain BOIN, Thierry ROGER, Joële GERVAISE, Damien LEVEQUE, Carole LAURENT, Michel LOZAHIC, Loïc LE CALVEZ,

Absents : Christine LE ROY, Aurélie LE GONIDEC, Sonia DOLHEM,

Secrétaire de séance : Joële GERVAISE,

ETUDE DE FAISABILITE – COMMERCE SUPERETTE ET LOGEMENT

Monsieur le Maire rappelle que lors du dernier conseil municipal, les membres du conseil municipal avaient confirmé leur accord pour une étude de faisabilité concernant l'amélioration de la supérette et du logement.

Monsieur le Maire présente le devis établi par l'ADAC pour cette étude qui s'élève à 2 000,00 € HT soit 2 400,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, (moins 2 abstentions), valident le devis pour 2 400,00 € TTC.

Fait et délibéré, 04 mars 2026,

Le Maire,

Gilbert LE VAILLANT,

la Secrétaire de séance,

Joële GERVAISE,